

GESTES D'URGENCES SECTEUR PETITE ENFANCE

Programme de formation valable du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2025

Module 1	Module 2	Durée
2H : Urgences Vitales <ul style="list-style-type: none"> • Identifier, Alerter, Protéger, Agir • OVAS chez l'enfant et le nourrisson • Anaphylaxie • ACR avec RCP, DSA enfant et nourrisson 	2H : Pathologies diverses <ul style="list-style-type: none"> • Fièvre et convulsion • Déshydratation • Les gastro-entérites • Les traumatismes osseux • Les plaies et brûlures 	<ul style="list-style-type: none"> • 4 heures de face à face pédagogique. • 9h00 à 13h00 • Session de 10 agents

Public et pré-requis

- Toute personne exerçant ou voué à s'occuper de jeunes enfants
- Pas de pré-requis

Objectifs pédagogiques

- Acquisition des connaissances nécessaires à l'identification et la prise en charge d'une urgence à caractère médical chez le nourrisson et l'enfant seul en attendant l'arrivée de l'équipe spécialisée.

Objectifs transversaux

- Identifier une détresse vitale ou potentielle chez le nourrisson et l'enfant.
- Connaître la procédure d'alerte et construire un message d'alerte clair et concis.
- Mettre en place une protection adaptée pour soi et l'enfant.
- Agir avec ou sans matériel dans l'attente des secours.

Délais et modalités d'accès ou d'inscription à la formation

- **Formation INTRA :**
 - Dates et inscriptions à valider avec l'établissement/service demandeur
 - Délais d'accès : 24 heures
 - 10 apprenants par groupe de formation

Tarif (le CESU91 n'est pas assujéti à la TVA)

- 250 euros/groupe

Moyens pédagogiques et techniques

- Exposé interactif
- Atelier d'apprentissage
- Mises en situation simulées
- Apports théoriques

Documents remis :

- Délivrance d'une attestation « GU petite enfance »

Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation

- Présence à la totalité des séquences d'enseignement.
- Test de positionnement début et fin de formation

Formateurs

- Professionnels de santé travaillant dans un service dédié à l'urgence.
- Habilités formateurs PSC1

Accessibilité aux personnes en situation de handicap:

- Les locaux sont accessibles aux Personnes en situation de handicap
- Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap.
- Secrétariat CESU : 01.69.13.95.70 de 8h00 à 16h00. cesu@samu91.org
- La Ressource Handicap Formation de l'AGEFIPH IDF : rhf-idf@agefiph.asso.fr
- Le registre public d'accessibilité est consultable sur demande